

 <p>Commune de Confignon</p>	<h2>Proposition de motion</h2>	M211
---	--------------------------------	-------------

Proposition présentée par Mesdames et Messieurs les Conseiller-e-s Félicien Mazzola, Aline Joliat, Vincent Tournier, Julie Peradotto, Jean-Claude Kormann et Fabienne Hutin :

Date de dépôt : 5 juin 2023

Date de traitement :

Tchchch – Tchchch

(son d'une célèbre publicité d'une célèbre marque orange suisse)

Exposé des motifs & considérants :

L'évolution de la situation du logement à Confignon ne date pas d'aujourd'hui, mais évolue depuis les années '70, avec le développement du logement locatif, aujourd'hui largement majoritaire sur la commune. Il en résulte qu'aujourd'hui, une majorité des habitantes et habitants de notre commune ne dispose pas d'une villa individuelle avec jardin.

Au surplus, notre commune peut s'enorgueillir de parcs publics et d'espaces naturels magnifiques, très appréciés de nos communières et communiens. Il en résulte une utilisation parfois disparate et sources de déchets écologiquement peu soutenables.

Par ailleurs, on peut se baser sur l'expérience de l'installation de grills fixes à des emplacements délimités dans d'autres communes ou au sein du parc des Evaux, permettant notamment de circonscrire des zones de grillades, d'éviter les dégâts occasionnés par des grills personnels et le désastre écologique que représentent les grills jetables.

L'expérience de ces communes témoignent donc à la fois du succès populaire de ces installations qui permettent aux habitantes et habitants ne disposant pas d'un jardin, de pouvoir jouir d'un espace extérieur convivial, tout en facilitant le contrôle et le respect de l'environnement.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

D'étudier et proposer là où c'est opportun, la mise en place d'une série de grills publics fixes dans les parcs de la commune (par exemple parc du chemin de Chaumont, parc derrière l'Auberge, carré Briefer, espaces verts à Cressy, voir sous la tonnelle du bord de l'Aire).